

---

## Nicaragua : extraction minière dans la Réserve de Biosphère du Sud-Est

Le Nicaragua subit depuis longtemps les effets de l'industrie minière. Les nombreuses exploitations d'or et d'autres minéraux métalliques y ont laissé des séquelles : détérioration écologique, pollution des ressources hydriques par des taux élevés de cyanure, de plomb et d'arsenic, et atteintes irréparables à la santé de milliers de travailleuses et de travailleurs qui, de surcroît, ont souffert des violations de leurs droits du travail.

Certaines municipalités du Nicaragua, qui ont misé sur le développement à partir des activités extractives, sont celles où l'indice de pauvreté est le plus élevé, d'après les données de l'Institut nicaraguayen des statistiques (INEC). Pourtant, le gouvernement s'avère très intéressé à continuer d'allouer des concessions minières dans tout le pays. Le Centre Humboldt a constaté qu'à la date de décembre 2005, les concessions minières pour la prospection et l'exploitation de minéraux métalliques et non métalliques totalisaient 1 401 539 d'hectares, dans un pays dont la superficie terrestre est de 121 428 km<sup>2</sup> (12 142 800 d'hectares).

Ces derniers temps, le gouvernement municipal de Nueva Guinea a délivré à l'entreprise Minerales de Nicaragua S.A. (MINESA) un permis d'exploration et d'exploitation minière à ciel ouvert. Des membres du Comité de développement municipal (CDM), de la Commission environnementale municipale (CAM) et de la Société civile organisée (SCO) ont dénoncé ce fait au tribunal du contentieux de la Cour suprême de justice (CSJ). En mars 2004, MINESA avait demandé la Direction général des ressources naturelles du Ministère du développement, de l'industrie et du commerce (MIFIC) une concession minière pour une période de 25 ans, dans un lot dénommé San Antonio, d'une étendue de 23 000 hectares.

Cet endroit se trouve dans la municipalité de Nueva Guinea, qui fait partie de la Réserve de Biosphère du Sud-Est du Nicaragua. Cette réserve s'étend sur 18 340 km<sup>2</sup> et abrite une flore et une faune très diverses. « Le sol de Nueva Guinea est argileux et acide. Du fait qu'il s'agit d'une région tropicale humide, la décomposition des feuilles, le matériel organique et l'humidité permettent l'existence d'une couche fertile qui le rend productif. Or, le développement des activités minières porterait atteinte à l'environnement, car le sol deviendrait sec », a expliqué Luis Umaña, représentant de la SCO. L'exploitation minière changerait tout à fait le type de végétation, la diversité biologique, la flore et la faune, affecterait la productivité des sols et provoquerait le déplacement de la population et des activités économiques les plus rentables.

Umaña a expliqué aussi que, par des initiatives de ce genre, le gouvernement municipal de Nueva Guinea contribuera à la dégradation socio-écologique de la région, où plus de 120 000 personnes en subiront les effets. S'agissant d'une région où il pleut constamment, il existe le danger que la terre absorbe le cyanure répandu, contaminant ainsi l'eau souterraine.

La SCO a dénoncé que la loi qui prévoit la réalisation d'une consultation de la population avant d'octroyer une concession minière n'avait pas été respectée. « La loi n° 475, qui concerne la participation et la possibilité de consultation des citoyens, a été violée. Par conséquent, nous avons demandé de plus amples informations, afin de pouvoir donner notre avis sur la viabilité, les

---

avantages ou les préjudices que cette activité puisse apporter à la municipalité de Nueva Guinea », a dit Umaña.

Il a exhorté le maire et le gouvernement de respecter les articles 60 et 102 de la Constitution politique du Nicaragua, lesquels garantissent le droit des citoyens de vivre dans un environnement sain et établissent l'obligation de l'État de préserver et conserver l'environnement et les ressources naturelles.

Article fondé sur des informations tirées de : "Reserva de la biosfera del Sur Este de Nicaragua en Peligro por concesión Minera", Aldo Palacios, distribué par Red de Periodistas Ambientales ; "Expansión de Concesiones y Actividades Mineras en Territorios Centroamericanos", Centro Humboldt, [http://www.humboldt.org.ni/descargas/denuncias\\_veredictos/veredicto%20Caso%20Centroam%20E9rica%20mineria.pdf](http://www.humboldt.org.ni/descargas/denuncias_veredictos/veredicto%20Caso%20Centroam%20E9rica%20mineria.pdf)